

Fiche

En 1815, après plus de vingt-deux années de guerres presque ininterrompues, l'Europe retrouve la paix. Au Congrès de Vienne se construit une nouvelle Europe. Si le rêve d'une unification sous domination française s'évanouit avec la chute de Napoléon, un retour à la situation d'avant 1789 s'avère impossible. Quelles sont les grandes décisions adoptées au Congrès de Vienne ?

I. Le sort de la France

- Après l'abdication de Napoléon, le 6 avril 1814, la monarchie française est restaurée. Le comte d'Artois, frère de Louis XVI, monte sur le trône sous le nom de Louis XVIII. Le 23 avril, il signe un armistice avec la coalition.
- Le 30 mai 1814, en signant **le premier traité de Paris**, la France abandonne les territoires conquis depuis la Révolution, ainsi que certaines îles des Antilles. Elle retrouve ses limites de 1792 (élargies, toutefois, à Montbéliard, à Mulhouse, à une partie de la Sarre, à la Savoie et au Comtat venaissin).
- Après le retour de Napoléon (les Cent-Jours), sa défaite à Waterloo et sa seconde abdication le 22 juin 1815, **le deuxième traité de Paris** (20 novembre 1815) se montre beaucoup plus dur à l'égard de la France : elle perd la Sarre, la Savoie et quelques places fortes de l'Est. Elle doit également acquitter une importante indemnité de guerre et subir une occupation militaire.

II. Les enjeux du Congrès de Vienne (octobre 1814 - juin 1815)

- La ville de Vienne est choisie, lors du premier traité de Paris, pour sa position centrale en Europe et en raison du rôle déterminant qu'a joué l'Autriche dans la victoire sur la France. Tous les souverains, les princes ecclésiastiques et les gouvernements d'Europe sont représentés pour se partager les dépouilles de l'Empire napoléonien. En réalité, seuls les **quatre grands vainqueurs**, l'Autriche, la Prusse, la Russie et l'Angleterre prennent les décisions.
- Dans les négociations, deux blocs se font face... d'une part, **la Russie et la Prusse** : la première souhaite reconstituer, sous sa domination, le royaume de Pologne et la seconde entend étendre son influence en Allemagne en s'emparant de la Saxe ; et d'autre part **l'Angleterre et l'Autriche**. La première refuse l'extension de la puissance russe, au nom du nécessaire équilibre des puissances continentales ; la seconde refuse l'emprise prussienne sur l'Allemagne.
- La France de Louis XVIII est représentée par le très habile **Talleyrand**. Il profite de la mésentente des vainqueurs pour imposer la France dans les négociations et lui redonner sa place de grande puissance. Le retour de Napoléon, pendant les Cent-Jours, le prive cependant de sa légitimité ; il doit se contenter de préserver l'équilibre des forces en Europe.

III. La nouvelle carte de l'Europe

- L'Europe de 1815 est simplifiée par rapport à celle de 1789. De nombreux petits États disparaissent. L'Angleterre renforce sa puissance maritime en mer du Nord, en Méditerranée et dans l'océan Indien. La Russie, qui conserve la Finlande, se partage la Pologne avec la Prusse. Cette dernière obtient aussi la Saxe et la Rhénanie. L'Autriche annexe le Tyrol, une partie de l'Italie du Nord et la direction de la nouvelle Confédération germanique qui regroupe les États allemands.
- Les États limitrophes de la France sont renforcés pour créer **des zones tampons**. À ce titre, les Pays-Bas reçoivent la Belgique et le royaume du Piémont obtient la Savoie et Nice.
- Ces remaniements territoriaux satisfont avant tout les familles régnantes : les Bourbons sont rétablis sur le trône en France, en Espagne et à Naples. Les sentiments nationaux ne sont pas pris en compte : les Polonais et les Belges sont sous la domination de puissances étrangères ; l'Italie et l'Allemagne restent très morcelées. Pour maintenir ce découpage parfois arbitraire, **des alliances militaires** sont signées, comme la Sainte Alliance, conclue le 26 septembre 1815, entre le tsar de Russie, l'Empereur d'Autriche et le roi de Prusse (puis le roi des Pays-Bas et le roi de France), ou encore la Quadruple Alliance (novembre 1815), qui allie l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie.
- Le Congrès de Vienne a ainsi permis de stabiliser la situation européenne : grâce à lui, l'Europe du XIX^e siècle ne connaît pas de conflit de dimension continentale. Cette entente des princes porte pourtant en elle les germes des guerres nationales à venir.